

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Titre : Deuxième manifestation de la campagne

« Vien nous aider! »

Drummondville, le 8 novembre 2010 : Les organismes communautaires n'acceptent plus que leurs actions soient banalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Aujourd'hui, 150 manifestantEs provenant des groupes communautaires des MRC Bécancour, Nicolet-Yamaska et de Drummondville étaient dans la rue devant les bureaux du député de Drummond, monsieur Yves-François Blanchet.

La Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) demande au député Blanchet de l'appuyer concrètement dans sa campagne interpellant la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien.

La TROC-CQM propose à la ministre de convenir d'une entente tripartite liant l'Agence de la santé et des services sociaux, la Table régionale et la ministre elle-même. L'entente régionale porterait sur une amélioration de l'intervention communautaire auprès de la population, une consolidation du financement versé aux organismes communautaires et des travaux pour mesurer l'impact de l'action communautaire notamment sur les services publics.

La manifestation d'aujourd'hui est la deuxième d'une série de neuf manifestations qui se dérouleront devant les bureaux des députés de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui siègent à l'Assemblée nationale du Québec.

Il y a 219 organismes communautaires en santé et services sociaux au Centre-du-Québec et en Mauricie. Ils aident 100 000 personnes par année. Quelques données et exemples :

- Un million de repas et de dépannages alimentaires sont assurés auprès de 20 000 personnes par année;



- 26 000 personnes âgées reçoivent des services communautaires;
- 16 000 enfants et jeunes ont accès à de la prévention et des interventions;
- 2 000 personnes, par année, sont hébergées pour différentes problématiques (dépendances, maladie d'Alzheimer, violence conjugale, santé mentale, itinérance, rupture sociale);
- Dans la cadre de la recherche « Pour un monde meilleur... » plusieurs personnes ont témoigné que l'aide reçue par un organisme communautaire leur avait sauvé la vie;
- 70 % des 219 organismes communautaires ne reçoivent toujours pas le niveau de financement prévu au Cadre de financement des organismes communautaires de l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec. Ce cadre est en application depuis bientôt 10 ans;
- les 219 organismes communautaires demandent une hausse de 15 millions \$ de leur financement en provenance de l'Agence et du Ministère;
- il n'y a plus d'entente sur le financement des organismes communautaires avec l'Agence régionale et le ministère depuis 1998, soit 12 longues années.

La TROC-CQM regroupe 166 organismes communautaires en santé et services sociaux.

- 30 -

Source : Isabelle Brunelle, 819-371-5957 au bureau, 450-517-0124 cellulaire,
isabelleb.troc@bellnet.ca